

Procès-verbal de décision d'attribution

Déclaration sans suite

Procès-verbal de décision d'attribution s'appuyant sur les formulaires OUV9 / OUV10 du ministère de l'Economie et des Finances

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

- Désignation du pouvoir adjudicateur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE
Hôtel de Communauté CCPRO
307 avenue de l'Arc de Triomphe
BP 20042
84102 - ORANGE CEDEX

B - Objet de la consultation.

Objet de la consultation : Fourniture de matériaux de voirie: Enrobé à froid, granulats, émulsion et béton

Lot n°1 : Livraison d'enrobé à froid sur le territoire CCPRO
Lot n°2 : Retrait d'enrobé à froid en centrale
Lot n°3 : Fourniture de granulats
Lot n°4 : Fourniture d'émulsion
Lot n°5 : Fourniture de béton prêt à l'emploi

C - Déroulement de la consultation.

- ■ Avis d'appel public à la concurrence au BOAMP envoyé le : 20/06/18
- Date et heure limites de réception des offres : 13/07/2018
- Délai de validité des offres 120 jours

D - Elimination des offres.

- Nombre de plis reçus : 0 pli(s) reçu(s) hors délais - 3 pli(s) reçu(s) dans les délais

E - Classement des offres.

- Décision relative au classement des offres

Sans objet

F - Décision d'attribution, déclaration sans suite ou infructuosité.

- Décision de déclaration sans suite

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le Pouvoir Adjudicateur après accord de la CAO en date du 20 juillet 2018 déclare la procédure de passation du marché public sans suite, pour raison d'intérêt général au motif qu'il doit redéfinir son besoin et qu'un nombre trop important de lot sont infructueux.

G – Signature.

A ORANGE CEDEX, le 23 juillet 2018

Monsieur Le Président
Alain ROCHEBONNE

